

nantes-citoyennete.com

Le Conseil de développement de Nantes Métropole

Délégation "Enjeux du développement durable"

Séance du 17 novembre 2010

Animation : Pierre Biche, Richard Marty



Éléments de synthèse

Rappel de la méthode générale d'approche du Projet de territoire

La "commande" a été formulée par le Président de la Communauté urbaine lors de l'Assemblée plénière du Conseil de développement du 11 février dernier. Cette démarche de "projet de territoire" s'étalera dans le temps jusqu'en 2013 avec un souci d'animation du territoire et de large expression de la population. Il s'agira de définir des orientations sur la base des attentes exprimées.

Le Conseil de développement s'inscrit dans cette démarche en toute indépendance et avec le souci de nourrir utilement la réflexion et d'élaborer des propositions anticipatrices. C'est le moyen, pour le Conseil, d'assurer la convergence de l'ensemble de ses travaux. Lors de son Assemblée plénière du 28 juin dernier, le Conseil a défini une méthode de travail souple fondée sur les principes suivants :

- Donner un fil conducteur aux travaux à travers 7 grandes interrogations ...
 - *Quels projets utiles au territoire pour les 20 ans qui viennent ?*
 - *Quels enjeux, potentialités, espoirs du territoire ?*
 - *Y a t'il des valeurs de ce territoire ?*
 - *Quelles sont les menaces et les ruptures possibles ?*
 - *Quelles sont les utopies qui peuvent mobiliser ?*
 - *Quelles sont les anticipations indispensables ?*
 - *Quelles sont les premières orientations à proposer pour les politiques publiques territoriales ?*

- ... Pour un premier rendez-vous à l'automne 2011 pour un séminaire commun avec les élus. Cette rencontre s'appuiera sur un premier cahier d'orientations générales ordonné autour de trois thèmes : Ville utopique, Ville possible, Ville redoutée.

À cette sollicitation sur le projet de territoire, s'ajoute une demande de contribution à la mise en œuvre du Plan Climat de Nantes métropole. Ces deux thèmes sont très étroitement liés. Il convient donc d'envisager ces deux dispositifs dans le cadre d'une approche prospective unique.

Les axes de travail proposés à la Délégation

Une note préalable a été diffusée à l'ensemble des membres du Conseil de développement. Elle liste une série de questions, de propositions et de pistes de travail pour les mois à venir.

Cette note est jointe dans son intégralité au présent compte-rendu.

Parmi les grands axes de travail proposés figurent notamment :

- la question de l'énergie : besoins des habitants et des activités, maîtrise des consommations, modes de productions, nouvelles filières...
- la ville et la biodiversité
- le suivi des eco-quartiers
- l'accompagnement des "labels" : espace de propositions pour les Conseils
- la construction de nouveaux indicateurs de développement et de richesse
- le développement durable vu par les jeunes générations
- développer une approche offensive du changement climatique : quelles politiques publiques d'adaptation ?
- ...

Les apports du débat sur les axes de travail

À l'issue de la présentation de cette note, un débat entre les participants a fait ressortir quelques éléments forts permettant de consolider une base commune de travail.

La question du "climat humain"

Les objectifs de la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) tels qu'ils ont été rappelés dans la note de travail font apparaître des objectifs sociétaux assez faibles. Les questions d'accès au logement, de précarité et de pauvreté y sont peu évoquées par exemple, de même que les aspects de cohésion sociale et familiale.

Le "climat humain" est aussi essentiel à l'organisation sociale que le climat, au sens propre. Le développement durable n'a de sens que si la question du "vouloir vivre ensemble" est placée au cœur de la réflexion. Le projet de territoire devra se construire sur "l'urbanité", au sens classique du terme, c'est-à-dire celui de la civilité. Il devra s'élaborer aussi avec l'objectif de fournir à chacun les moyens d'accès à une qualité de vie minimum, condition indispensable pour construire une société équilibrée.

Approfondir un débat sans tabous pour progresser

La note préalable de travail a rappelé plusieurs questions de fond et notamment celle du changement de modèle de production et de répartition des richesses. Ce débat a besoin d'être enrichi pour être appréhendé au bon niveau, en dépassant à la fois les effets de mode et les contradictions inhérentes aux débats sociétaux. Le Conseil de développement doit être un des lieux de cet enrichissement. C'est le sens de certaines auditions qui seront organisées dans les mois qui viennent et qui permettront d'aborder ces questions de fond : Qu'est-ce qu'une société de la sobriété ? Qu'est-ce qu'une économie décarbonée ? Comment les territoires peuvent-ils se mobiliser plus vite que les Etats ? Qu'est-ce que le développement dans le contexte de crise économique ?

Forme de la ville et développement durable

Les échanges sur la maîtrise des consommations d'énergie, la densification de l'habitat, le développement des éco-quartiers, la mobilité... se rejoignent dans une approche globale, celle de la forme urbaine.

C'est cette forme de la ville qui doit constituer le cœur du débat public : quelle est l'organisation urbaine pour les années à venir qui soit à la fois souhaitable, efficace et agréable ? Comment le débat citoyen peut-il participer à la construction d'une vision partagée de la forme de l'espace de vie.

La capacité collective au partage, à la collaboration et à la convergence

Les débats sur le développement durable et le plan climat peuvent très vite créer des oppositions : transports individuels contre transports collectifs, densification urbaine contre désir de maison individuelle... L'intérêt de la démarche de participation citoyenne est de dépasser ces approches strictement conflictuelles pour fabriquer des compromis de vie collective. Les habitants, les associations, à partir de leurs expériences et de leurs savoir-faire, sont à même d'imaginer et de proposer des solutions pour le quotidien. Au-delà de l'affirmation des grands principes, c'est la somme de toutes ces initiatives qui peut permettre d'alimenter utilement les politiques publiques. Il ne s'agit pas seulement d'additionner des opinions individuelles mais de les partager pour produire collectivement.

La dimension démographique

Les évolutions démographiques vont impacter fortement le territoire. L'évolution de la répartition entre les tranches d'âge, entre actifs et non-actifs va déboucher sur de nouveaux modes d'appropriation de la ville. Cela concernera la mobilité, l'habitat, la consommation, les modes de vie... L'élaboration d'un nouveau projet de territoire qui s'appuierait sur les principes du développement durable devra prendre en compte la nouvelle donne démographique.

Les nouveaux indicateurs de richesse

Définir de nouveaux indicateurs de richesse constitue un enjeu de fond. Au-delà des mesures classiques de cette "richesse", c'est la question du bien-être qui est posée. Dans quel type de territoire voulons-nous vivre et développer des activités, dans quelles conditions sociales, de sécurité, d'harmonie, de respect ? Ces valeurs apparaissent trop peu dans les objectifs de la Stratégie Nationale de Développement Durable. Elles doivent être en revanche au cœur de la réflexion sur un projet local de territoire.

Effets globaux, effets locaux

L'approche pragmatique n'est pas nécessairement la plus simple. Les politiques d'adaptation aux effets du changement climatique privilégient les effets liés à la hausse des températures. Pourtant, certaines hypothèses scientifiques mettent en lumière que le réchauffement global de la planète peut aussi se traduire localement par des... baisses de température. À titre d'exemple, une éventuelle inversion des courants dans l'Atlantique (due à la fonte des glaciers du Groenland) pourrait se traduire à Nantes par un climat plutôt proche de Terre Neuve que de la Cote d'Azur.

Se comparer à d'autres territoires

Nantes n'est pas un îlot de développement durable et beaucoup d'autres territoires développent des approches similaires. Une approche comparative des démarches est essentielle, notamment sur les aspects concrets des politiques publiques.

Les questions à ne pas oublier : eau et déchets

Les perspectives de modification du climat vont impacter la gestion de l'eau, qu'elle soit domestique, agricole ou industrielle. Cette question est cruciale et souvent minimisée dans l'agglomération nantaise. Par ailleurs, la question des déchets, tant du point de vue des comportements en matière de tri que de l'économie générale des dispositifs de traitement, reste un point fondamental des politiques publiques de développement durable.

Mobilité et Développement durable

La mise en œuvre des principes du développement durable implique des changements de comportements, notamment en matière de mobilité. Sur ce point, les politiques publiques locales des déplacements doivent être plus lisibles pour les habitants. Au-delà des effets médiatiques liés aux classements (plus ou moins favorables) de toutes natures, il y a des expériences concrètes qui peuvent inciter aux changements de comportements : qualité de l'offre, multimodalité facilitée, pistes cyclables sécurisées...

Programme prévisionnel de travail

À la suite de ces débats, l'activité des premiers mois de 2011 de la Délégation s'appuiera à la fois sur le global et le local :

Sur le global :

- plusieurs auditions organisées dans le cadre de "Questions publiques" participeront à l'alimentation du débat théorique sur les questions économiques. La question du modèle économique, de la croissance et de la décroissance sera évoquée à deux reprises et selon deux approches différentes par Jean-Hervé Lorenzi (17/01) et Philippe Fremeaux (23/03)
- une audition des responsables de RTE (Réseau de Transport de l'Electricité) permettra de faire le point sur les conditions de la sûreté de l'alimentation électrique (11/04)
- une séance spécifique sera consacrée aux "nouveaux indicateurs de richesse" dans le cadre d'une initiative participative lancée par la Région des Pays de la Loire en partenariat avec l'Ecole des Mines et l'Observatoire de la décision publique (1/03).

Sur le local :

- visites de la centrale photovoltaïque du centre commercial Beaulieu (printemps)
- visites-découvertes autour des éco-quartiers et de la forme urbaine (printemps)
- travail avec un groupe de jeunes volontaires du service civique sur le thème des comportements et de la perception du développement durable.

Pour nourrir le débat général avant les prochaines séances, chacun est invité à faire des propositions pour alimenter la réflexion de la Délégation sous la forme qu'il souhaite :

- **contributions écrites qui seront publiées sur le site web du Conseil et diffusées auprès des membres du Conseil et de leurs réseaux. Pour ceux qui le souhaitent, l'équipe du Conseil est à la disposition des membres pour l'élaboration et la mise en forme de leurs contributions**
- propositions d'auditions
- ouvrages à lire...